



Comparatif des versions 2023 et 2010 de la norme NF EN ISO/IEC 17043

LAB INF 43 - Révision 00

LA VERSION ELECTRONIQUE FAIT FOI





PREAMBULE

La norme ISO/IEC 17043 contient les exigences générales concernant la compétence des organisateurs d'essais d'aptitude. Elle sert de base à l'accréditation des organisateurs d'essais d'aptitude au niveau international.

Cette norme a fait l'objet d'une révision. Ainsi, l'ISO a publié le 09 mai 2023 une nouvelle édition de la norme qui remplace celle de 2010. Au niveau français, l'Afnor a publié la norme NF EN ISO/IEC 17043 : 2023 en remplacement de la norme NF EN ISO/IEC 17043 : 2010.

Ce document propose une table de références croisées faisant le lien entre les exigences de la norme NF EN ISO/IEC 17043 : 2023 et celles de la norme NF EN ISO/IEC 17043 : 2010.

La colonne « Commentaires » met en avant, **sans exhaustivité**, quelques exigences nouvelles ou évolutions.

LA VERSION ELECTRONIQUE FAIT FOI



Comparatif des versions 2023 et 2010 de la norme NF EN ISO/IEC 17043



TABLE DE REFERENCES CROISEES

§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2023	§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2010	COMMENTAIRES
1. DOMAINE D'APPLICATION	1	Exigence d'impartialité et d'exécution cohérente des programmes d'essais d'aptitude
2. REFERENCES NORMATIVES	2	Ajout des références normatives suivantes : ISO/IEC 17025 et ISO 17034
3. TERMES ET DEFINITIONS		
3.1 Valeur assignée	3.1	-
3.2 Valeur consensuelle	Nouveauté	Ajout de définition
/	3.2 Coordonnateur	Suppression
3.3 Client	3.3	-
3.4 Comparaison interlaboratoires	3.4	Exigence similaire avec ajout des notes 1, 2 et 3
3.5 Valeur aberrante	3.5	-
3.6 Participant	3.6	-
3.7 Essai d'aptitude	3.7	Suppression des notes 1 et 2 avec renvoi à l'annexe A
3.8 Entité soumise à l'essai d'aptitude	3.8	-
3.9 Organisateur d'essais d'aptitude	3.9	Exigence similaire
3.10 Campagne d'essais d'aptitude	3.10	Exigence similaire
3.11 Programme d'essais d'aptitude	3.11	Exigence similaire
3.12 Ecart type pour l'évaluation de l'aptitude	3.13	Exigence similaire avec ajout de la note 1
/	3.12 Méthode statistique robuste	Suppression
/	3.14 Sous-traitant	Suppression
/	3.15 Traçabilité métrologique	Suppression
/	3.16 Incertitude de mesure	Suppression
4. EXIGENCES GENERALES		
4.1 Impartialité		
4.1.1	5.1.5 d	Exigence renforcée
4.1.2	5.1.4	Exigence similaire
4.1.3	5.1.5 b	Exigence similaire
4.1.4	5.1.4	Exigence portant sur la surveillance
4.1.5	5.1.4	Exigence d'élimination ou de réduction du risque renforcée
4.1.6	5.1.5 d	Exigence similaire



Comparatif des versions 2023 et 2010 de la norme NF EN ISO/IEC 17043



TABLE DE REFERENCES CROISEES

§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2023	§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2010	COMMENTAIRES
4.2 Confidentialité		
4.2.1	5.1.5 c 4.10.3 4.10.2	Exigence similaire
4.2.2	4.10.4	Exigence similaire
4.2.3	Nouveauté	Exigence de maintien de la confidentialité des données obtenues auprès de sources autres que le client
4.2.4	4.10.2	Exigence applicable à toute personne ayant un lien avec les activités de l'organisateur d'EdA
4.2.5	4.10.1	-
5. EXIGENCES STRUCTURELLES		
5.1	5.1.1	Exigence similaire
5.2	4.2.1	Exigence similaire
5.3	5.2.1	Exigence portant sur la définition du champ d'activités de l'organisateur d'EdA pour lequel il revendique la conformité à la présente norme
5.4	5.1.2 5.1.3	Exigence étendue à la prise en compte des exigences des clients
5.5		
5.5 a	5.1.5 e	-
5.5 b	5.1.5 f	Exigence similaire
5.5 c	5.2.2	Exigence d'assurer l'application cohérente et la validité des activités d'EdA
5.6	5.1.5 a	-
5.6 a	5.1.5 a	-
5.6 b	5.1.5 a	-
5.6 c	5.1.5 a	-
5.6 d	5.1.5 d	Suppression de l'obligation de nommer un responsable qualité Exigence portant sur les performances du système de management
5.6 e	Nouveauté	Exigence d'assurer l'efficacité des activités d'EdA
5.7		
5.7 a	5.1.6 5.2.5	-
5.7 b	5.2.8	-
/	5.1.5 g	Suppression



Comparatif des versions 2023 et 2010 de la norme NF EN ISO/IEC 17043



TABLE DE REFERENCES CROISEES

§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2023	§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2010	COMMENTAIRES
/	5.1.5 h	Suppression
/	5.1.5 j	Suppression
/	5.1.5 k	Suppression
6. EXIGENCES RELATIVES AUX RESSOURCES		
6.1 Généralités		
6.1.1	4.1	Exigence similaire
6.1.2	4.1	Exigence similaire avec prise en compte de la note en exigence
6.1.3	4.1	Exigence similaire avec prise en compte de la note en exigence
6.2 Personnel		
6.2.1	4.2.1	Exigence similaire
6.2.2	4.2.2	Exigence de compétence du personnel pour évaluer l'importance des écarts
6.2.3	4.2.5 4.2.6 4.2.7	Exigence similaire avec suppression de : - l'évaluation des actions de formation - l'exigence de politique relative aux besoins en formation
6.2.4	5.1.5 d	Exigence d'impartialité
6.2.5	4.2.5	Exigence similaire
6.2.6		
6.2.6 a	4.2.4 b	-
6.2.6 b	4.2.4 e	-
6.2.6 c	4.2.4 i	-
6.2.6 d	4.2.4 j	Possibilité de donner des conseils aux participants
6.2.6 e	4.2.4 k	-
6.2.7	Nouveauté	Exigence de communiquer à l'ensemble du personnel leurs tâches, responsabilités et autorités
/	4.2.3	Suppression
/	4.2.4 a	Suppression
/	4.2.4 c	Suppression
/	4.2.4 d	Suppression
/	4.2.4 f	Suppression
/	4.2.4 g	Suppression
/	4.2.4 h	Suppression



Comparatif des versions 2023 et 2010 de la norme NF EN ISO/IEC 17043



TABLE DE REFERENCES CROISEES

§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2023	§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2010	COMMENTAIRES
6.3 Installations et conditions ambiantes		
6.3.1	4.3.1	Exigence similaire
6.3.2	4.3.2	Exigence similaire
6.3.3	4.3.4	Exigence similaire
6.3.4	4.3.3	Exigence similaire
6.3.5	4.3.5	Exigence similaire
6.4 Produits et services fournis par des prestataires externes		
6.4.1	5.5.2 4.4.1.2	-
6.4.2	5.5.1 5.6.1	Fusion des § relatifs à la sous traitance des activités des organisateurs d'EdA et des achats de service et de fournitures
6.4.3	5.5.3	Exigence similaire
6.4.4	5.6.1	Suppression de l'exigence portant sur la rédaction d'une politique « achat »
6.4.4 a	5.6.2	Exigence similaire
6.4.4 b	5.6.4	Exigence portant sur la définition de critères pour la surveillance des performances et la surveillance des prestataires externes
6.4.4 c	5.6.2	Exigence similaire
6.4.4 d	Nouveauté	Exigence d'entreprendre des actions résultant des évaluations des prestataires externes
6.4.5		
6.4.5 a	5.6.3	Exigence similaire Suppression du terme "document d'achats" lors de la revue et de l'approbation des exigences
6.4.5 b	Nouveauté	Exigence de communiquer les critères d'acceptation aux prestataires externes
6.4.5 c	Nouveauté	Exigence de communiquer les compétences, y compris toute qualification requise du personnel aux prestataires externes
6.4.5 d	Nouveauté	Exigence de communiquer aux prestataires externes les activités que l'organisateur d'EdA ou ses clients ont l'intention de réaliser dans ses locaux
6.4.6	5.5.4	Exigence étendue à tous les prestataires externes
/	5.5.5	Suppression
/	5.6.4	Suppression de l'exigence d'établir une liste de fournisseurs approuvés



Comparatif des versions 2023 et 2010 de la norme NF EN ISO/IEC 17043



TABLE DE REFERENCES CROISEES

§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2023	§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2010	COMMENTAIRES
7. EXIGENCES RELATIVES AUX PROCESSUS		
7.1 Etablir, contractualiser et communiquer les objectifs du programme d'EdA		
7.1.1 Revue des demandes, appels d'offres et contrats		
7.1.1.1	5.4.1	Suppression de l'exigence portant sur la rédaction des politiques en lien avec la revue des demandes, des appels d'offres et des contrats
	Nouveauté	Exigence de définition des objectifs du programme d'EdA
7.1.1.2	5.4.3	-
7.1.1.3	5.4.2	-
7.1.1.4	5.4.4	Suppression de la mention « aux participants ». Il appartient au client de relayer l'information aux participants s'il la juge utile
7.1.1.5	5.4.5	-
7.1.2 Communication sur le programme d'EdA		
7.1.2.1		
7.1.2.1 a	4.9.1 a	Exigence relative à la communication des objectifs du programme d'EdA
7.1.2.1 b	4.9.1 c	-
7.1.2.1 c	Nouveauté	Exigence relative à la communication des critères de détermination de la valeur assignée et de l'évaluation de la performance
7.1.2.1 d	4.9.1 d	-
7.1.2.1 e	Nouveauté	Exigence relative à la communication des échéances critiques
7.1.2.1 f	4.9.1 b	-
7.1.2.1 g	4.9.1 e	-
7.1.2.2	4.9.2	-
7.1.2.3	4.9.4	
/	4.9.3	Suppression
/	4.9.5	Suppression
7.2 Conception et planification d'un programme d'EdA		
7.2.1 Généralités		
7.2.1.1	4.4.1.1	Exigence similaire avec introduction d'une note relative à la prise en compte des normes et exigences pertinentes



Comparatif des versions 2023 et 2010 de la norme NF EN ISO/IEC 17043



TABLE DE REFERENCES CROISEES

§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2023	§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2010	COMMENTAIRES
7.2.1.2	Nouveauté	Exigence à relier à celle du document LAB CIL REF 08 en vigueur
7.2.1.3	4.4.1.3	-
7.2.1.3 a	4.4.1.3 b	Suppression de la notion de coordinateur
7.2.1.3 b	4.4.1.3 c	-
7.2.1.3 c	4.4.1.3 d	-
7.2.1.3 d	4.4.1.3 e	-
7.2.1.3 e	4.4.1.3 f	Exigence similaire
7.2.1.3 f	4.4.1.3 g	-
7.2.1.3 g	4.4.1.3 h	-
7.2.1.3 h	4.4.1.3 i	-
7.2.1.3 i	4.4.1.3 j	Suppression du terme « raisonnable »
7.2.1.3 j	4.4.1.3 k	-
7.2.1.3 k	4.4.1.3 l	-
7.2.1.3 l	4.4.1.3 m	Exigence étendue à la logistique des entités soumises à l'EdA
7.2.1.3 m	4.4.1.3 n	-
7.2.1.3 n	4.4.1.3 o	-
7.2.1.3 o	4.4.1.3 p	-
7.2.1.3 p	4.4.1.3 q	Exigence similaire avec ajout d'une note
7.2.1.3 q	Nouveauté	Exigence auparavant abordée de façon non prescriptive au § 4.5. de la version 2010
7.2.1.3 r	4.4.1.3 r	-
7.2.1.3 s	4.4.1.3 s	-
7.2.1.3 t	4.4.1.3 t	Exigence étendue aux résultats d'EdA partagés
7.2.1.3 u	4.4.1.3 u	Exigence étendue au cas de retard des entités soumises à l'EdA
/	4.4.1.3 a	Suppression
7.2.2 Plan statistique		
7.2.2.1	4.4.4.1	-
7.2.2.2	4.4.4.2	-
7.2.2.3	4.4.4.3	-
7.2.2.3 a	4.4.4.3 a	-
7.2.2.3 b	4.4.4.3 b	-
7.2.2.3 c	4.4.4.3 c	-



TABLE DE REFERENCES CROISEES

§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2023	§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2010	COMMENTAIRES
7.2.2.3 d	4.4.4.3 d	-
7.2.2.3 e	4.4.4.3 e	-
7.2.2.3 f	Nouveauté	En lien avec le § 4.5 de la version 2010
7.2.2.3 g	Nouveauté	Exigence relative à la prise en compte ou non de l'incertitude de mesure, rapportée par les participants
7.2.2.3 h	4.4.4.3 f	-
7.2.2.3 i	4.4.4.3 g	-
7.2.2.3 j	4.4.4.3 h	-
7.2.3 Détermination de la valeur assignée		
7.2.3.1	4.4.5.1	-
7.2.3.2	4.4.5.2	La traçabilité métrologique inclut l'incertitude de mesure
7.2.3.3	4.4.5.3	Exigence similaire
7.2.3.4	4.4.5.4	Suppression de l'exigence relative à la justification du choix. Cette exigence a été reprise dans le § 7.2.1.3
7.2.3.5	4.4.5.5	-
/	4.4.1.3 a	Suppression
/	4.4.1.4	Suppression
/	4.4.1.5	Suppression
7.3 Production et distribution des entités soumises à l'EdA		
7.3.1 Production des entités soumises à l'EdA		
7.3.1.1	4.4.2.1	Exigence étendue à l'adéquation des entités soumises à l'EdA à l'objectif du programme
7.3.1.2	4.4.2.2 4.4.2.3	Exigence étendue à la sélection et à l'identification des entités soumises à l'EdA Suppression de la mention « exigences réglementaires et éthiques » Reprise du § 4.4.2.3 en note
7.3.1.3	4.4.2.4	Exigence similaire
7.3.2 Evolution de l'homogénéité et de la stabilité		
7.3.2.1	4.4.3.1	-
7.3.2.2	4.4.3.2	-
7.3.2.3	4.4.3.3 4.4.3.6	-



Comparatif des versions 2023 et 2010 de la norme NF EN ISO/IEC 17043



TABLE DE REFERENCES CROISEES

§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2023	§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2010	COMMENTAIRES
7.3.2.4	4.3.6	Exigence étendue à toute méthode d'évaluation de l'homogénéité et de la stabilité de l'entité soumise à l'EdA (analyse, calcul, simulation, etc.)
7.3.2.5	4.4.3.4	-
7.3.2.6	4.4.3.5	-
7.3.3 Manipulation et stockage des entités soumises à l'EdA		
7.3.3.1	4.6.2.1	-
7.3.3.2	4.6.2.2	Exigence similaire
7.3.3.3	4.6.2.3	Exigence similaire
7.3.3.4	4.6.2.3	Exigence similaire
7.3.4 Conditionnement, étiquetage et distribution des entités soumises à l'EdA		
7.3.4.1	4.6.3.1	Suppression de la note
7.3.4.2	4.6.3.2	-
7.3.4.3	4.6.3.3	-
7.3.4.4	4.6.3.4	-
7.3.4.5	4.6.3.5	Suppression de la note
7.3.5 Instructions destinées aux participants		
7.3.5.1	4.6.1.1	-
7.3.5.2	4.6.1.2	-
7.3.5.2 a	4.6.1.2 a	-
7.3.5.2 b	4.6.1.2 b	-
7.3.5.2 c	4.6.1.2 c	Exigence similaire
7.3.5.2 d	4.6.1.2 d	-
7.3.5.2 e	4.6.1.2 e	-
7.3.5.2 f	4.6.1.2 f	-
7.3.5.2 g	Nouveauté	Exigence d'indiquer aux participants les informations à communiquer En lien avec le § 4.5 de la version 2010 supprimé
7.3.5.2 h	4.6.1.2 i	-
7.3.5.2 i	4.6.1.2 g	-
7.3.5.2 j	4.6.1.2 h	-
/	4.5.1	Suppression
/	4.5.2	Suppression



Comparatif des versions 2023 et 2010 de la norme NF EN ISO/IEC 17043



TABLE DE REFERENCES CROISEES

§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2023	§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2010	COMMENTAIRES
7.4 Evaluation et rapport des résultats des programmes d'EdA		
7.4.1 Analyses des données		
7.4.1.1	4.7.1.2	-
7.4.1.2	4.7.1.3	-
7.4.1.3	4.7.1.4	-
7.4.1.4	Nouveauté	Exigence pour le traitement des résultats provenant de différentes méthodes. En lien avec le § 4.5 de la version 2010 supprimé
7.4.1.5	4.7.1.5	-
7.4.1.6	4.7.1.6	-
7.4.2 Evaluation de la performance		
7.4.2.1	4.7.2.1	Exigence similaire
7.4.2.1	4.7.2.2	-
7.4.3 Rapport d'EdA		
7.4.3.1	4.8.1	-
7.4.3.2	4.8.2	-
7.4.3.2 a	4.8.2 a	-
7.4.3.2 b	4.8.2 c	-
7.4.3.2 c	4.8.2 d	-
7.4.3.2 d	4.8.2 e	Exigence similaire
7.4.3.2 e	4.8.2 f	-
7.4.3.2 f	4.8.2 g	-
7.4.3.2 g	4.8.2 h	-
7.4.3.2 h	4.8.2 i	-
7.4.3.2 i	4.8.2 j	Ajout de l'exigence de reprendre les incertitudes de mesure
7.4.3.2 j	4.8.2 r	-
7.4.3.2 k	4.8.2 k	-
7.4.3.2 l	4.8.2 m	-
7.4.3.2 m	4.8.2 l	Extension de l'exigence à l'incertitude de mesure de la valeur assignée
7.4.3.2 n	4.8.2 o	-
7.4.3.2 o	4.8.2 n	-
7.4.3.2 p	4.8.2 p	Exigence similaire



Comparatif des versions 2023 et 2010 de la norme NF EN ISO/IEC 17043



TABLE DE REFERENCES CROISEES

§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2023	§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2010	COMMENTAIRES
7.4.3.2 q	4.8.2 q	-
7.4.3.2 r	4.8.2 s	-
7.4.3.2 s	4.8.2 t	-
7.4.3.3	4.8.3	-
7.4.3.4	4.8.4	Exigence similaire
7.4.3.5	4.8.5	-
7.4.3.5 a	4.8.5 a	-
7.4.3.5 b	4.8.5 b	-
7.4.3.5 c	4.8.5 c	Ajout d'une exigence sur l'identification des modifications
7.4.3.6	Nouveauté	Exigence de formalisation d'une analyse d'impact
7.4.3.7	Nouveauté	La déclaration de participation ou de performance ne doit pas induire en erreur
/	4.8.2 b	Suppression
7.5 Maîtrise du processus du programme d'EdA		
7.5.1 Enregistrements techniques		
7.5.1.1	5.13.2.1 5.13.2.2	Exigence similaire Plus d'exigence prescriptive. Cependant, il appartient à l'organisateur de définir les enregistrements pertinents à conserver.
7.5.1.2	5.13.2.1 5.13.2.2	Exigence similaire
7.5.1.3	5.13.2.2	-
7.5.2 Maîtrise des données et gestion de l'information		
7.5.2.1	Nouveauté	Exigence d'accès aux informations et aux données nécessaires
7.5.2.2	4.7.1.1	Exigence étendue à tout système de gestion de l'information et ajout du traitement des modifications
7.5.2.3		
7.5.2.3 a	Nouveauté	Ajout de la notion de protection contre tout accès non autorisé
7.5.2.3 b	Nouveauté	Ajout de la notion de protection contre la falsification
7.5.2.3 c	Nouveauté	Exigence de vérification de la prise en compte des spécifications du fournisseur du ou des systèmes de gestion de l'information
7.5.2.3 d	4.7.7.1	Exigence similaire
7.5.2.3 e	Nouveauté	Exigence relative au traitement des défaillances du système



Comparatif des versions 2023 et 2010 de la norme NF EN ISO/IEC 17043



TABLE DE REFERENCES CROISEES

§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2023	§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2010	COMMENTAIRES
7.5.2.4	Nouveauté	Exigence de contrôle des systèmes de gestion de l'information gérés et entretenus hors site ou par un prestataire externe
7.5.2.5	Nouveauté	Accessibilité des instructions, manuels ou données de référence pour l'utilisation des systèmes de gestion de l'information
7.5.2.6	Nouveauté	Vérification systématique des calculs et transfert de données
7.5.3 Surveillance des processus		
7.5.3	Nouveauté	Exigence portant sur la surveillance de la validité du programme d'EdA
7.5.4 Travaux non conformes		
7.5.4.1	5.9.1	Exigence similaire Suppression de l'exigence de politique
7.5.4.1 a	5.9.1 a	-
7.5.4.1 b	5.9.1 a	-
7.5.4.1 c	5.9.1 b	Formalisation claire de l'analyse d'impact
7.5.4.1 d	5.9.1 c	-
7.5.4.1 e	5.9.1 d	-
7.5.4.1 f	5.9.1 e	-
7.5.4.2	Nouveauté	Exigence de traçabilité des informations relatives à ce paragraphe
7.5.4.3	5.9.2	-
7.6 Traitement des réclamations		
7.6.1	5.8	Suppression de la notion « recours », remplacée par « appels » Suppression de l'exigence de politique Exigence de description du processus de traitement des réclamations
7.6.2	Nouveauté	Exigence de la mise à disposition du processus de traitement des réclamations
7.6.3	Nouveauté	Exigence plus détaillée sur les réclamations
7.6.4	Nouveauté	Exigence de responsabilité pour la collecte et la vérification des informations
7.6.5	Nouveauté	Précision sur les éléments attendus du traitement des réclamations
7.6.6	Nouveauté	Exigence d'équité de traitement
7.6.7	Nouveauté	Exigence d'impartialité dans le traitement des réclamations
7.6.8	Nouveauté	Exigence de description du processus de traitement des réclamations



Comparatif des versions 2023 et 2010 de la norme NF EN ISO/IEC 17043



TABLE DE REFERENCES CROISEES

§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2023	§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2010	COMMENTAIRES
7.6.9	Nouveauté	Exigence plus détaillée sur les réclamations
7.7 Traitement des appels		
7.7.1	5.8	notion de « recours » remplacée par « appels » Suppression de l'exigence de politique Exigence de description du processus de traitement des appels
7.7.2	Nouveauté	Exigence de la mise à disposition du processus de traitement des appels
7.7.3	Nouveauté	Exigence plus détaillée sur les appels
7.7.4	Nouveauté	Exigence de responsabilité pour la collecte et la vérification des informations
7.7.5	Nouveauté	Exigence plus détaillée sur les appels
7.7.6	Nouveauté	Exigence d'impartialité dans le traitement des appels
7.7.7	Nouveauté	Précision sur les éléments attendus du traitement des appels
8. EXIGENCES RELATIVES AU SYSTEME DE MANAGEMENT		
8.1 Exigences générales		
8.1.1	5.2.1	Exigence renforcée quant à la conformité du système de management aux exigences de la norme
8.1.2	Nouveauté	Précision sur les principaux éléments constituant un système de management
8.1.3	Nouveauté	Exigence renforcée quant à la conformité du système de management retenu aux exigences de la norme
8.1.4	5.2.4	-
8.2 Documentation du système de management		
8.2.1	5.2.3	Exigence des politiques et objectifs recentrée sur la compétence, l'impartialité et la cohérence des activités
8.2.2	5.2.6	Suppression de l'exigence du référencement de la documentation dans un manuel qualité
8.2.3	5.2.2	Exigence similaire
8.3 Maîtrise de la documentation du système		
8.3.1	5.3.1	Plus d'exigence prescriptive
8.3.2 a	5.3.2.1	Exigence similaire
8.3.2 b	5.3.2.2 b	-
8.3.2 c	5.3.2.1	-
8.3.2 d	5.3.2.2 a	-



Comparatif des versions 2023 et 2010 de la norme NF EN ISO/IEC 17043



TABLE DE REFERENCES CROISEES

§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2023	§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2010	COMMENTAIRES
8.3.2 e	5.3.2.3	Plus d'exigence prescriptive
8.3.2 f	5.3.2.2 c 5.3.2.2 d	-
/	5.3.3.1	Suppression
/	5.3.3.2	Suppression
/	5.3.3.3	Suppression
/	5.3.3.4	Suppression
8.4 Maîtrise des enregistrements		
8.4.1	5.13.1.1 5.13.1.2	-
8.4.2	5.13.1.1	Ajout des notions de protection et de sauvegarde
8.4.3	5.13.1.2 5.13.1.3	Exigence similaire
8.5 Actions à mettre en œuvre face aux risques et opportunités		
8.5.1	Nouveauté	Exigence de mise en œuvre d'actions face aux risques et opportunités
8.5.2	Nouveauté	Exigence de mise en œuvre d'actions face aux risques et opportunités
8.5.3	Nouveauté	Exigence de mise en œuvre d'actions face aux risques et opportunités
8.6 Amélioration		
8.6.1	5.10 5.12.1	Exigence similaire. Passage d'une partie de l'exigence en note
8.6.2	5.7.2	-
8.7 Actions correctives		
8.7.1		
8.7.1 a	5.11.1	Ajout du point a) traitant des actions à mettre en œuvre face à toute non-conformité (pour les actions en lien avec le chapitre 7, celles-ci sont déjà traitées dans le § 7.5.4)
8.7.1 b	5.11.2	Exigence inclut également la recherche de non-conformités similaires Suppression de l'exigence de procédure
8.7.1 c	5.11.3.1	-
8.7.1 d	5.11.4	-
8.7.1 e	Nouveauté	L'impact du traitement des actions correctives sur les activités planifiées doit être pris en compte en termes de risques et opportunités
8.7.1 f	5.11.3.3	Exigence similaire



Comparatif des versions 2023 et 2010 de la norme NF EN ISO/IEC 17043



TABLE DE REFERENCES CROISEES

§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2023	§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2010	COMMENTAIRES
8.7.2	5.11.3.2	-
8.7.3	Nouveauté	Exigence de conservation des enregistrements en lien avec le traitement des actions correctives
/	5.11.5	Suppression
8.8 Audit interne		
8.8.1	5.14.1	-
8.8.1 a	5.14.1	-
8.8.1 b	Nouveauté	Introduction de la notion de vérification de l'efficacité du système de management
8.8.2		
8.8.2 a	5.14.1	Plus d'exigence prescriptive : la planification n'incombe plus au responsable qualité. Prise en compte de l'importance des activités d'EdA, des changements et des résultats des précédents audits dans l'établissement du programme Suppression de la note
8.8.2 b	5.14.1	-
8.8.2 c	Nouveauté	Exigence de définition des critères et du périmètre de chaque audit interne
8.8.2 d	Nouveauté	Exigence de rapporter les résultats des audits internes à la direction
8.8.2 e	5.14.2	Mettre en œuvre des actions curatives en plus des actions correctives
8.8.2 f	5.14.3	-
/	5.14.4	Suppression
8.9 Revue de direction		
8.9.1	5.15.1	-
8.9.2	5.15.1	Exigence similaire
8.9.2 a	Nouveauté	Exigence de prise en compte d'un nouvel élément d'entrée de la revue de direction
8.9.2 b	Nouveauté	Exigence de prise en compte d'un nouvel élément d'entrée de la revue de direction
8.9.2 c	5.15.1 a	-
8.9.2 d	Nouveauté	Exigence de prise en compte d'un nouvel élément d'entrée de la revue de direction
8.9.2 e	5.15.1 c	-



Comparatif des versions 2023 et 2010 de la norme NF EN ISO/IEC 17043



TABLE DE REFERENCES CROISEES

§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2023	§ NF EN ISO/IEC 17043 : 2010	COMMENTAIRES
8.9.2 f	5.15.1 d	Suppression des actions préventives comme élément d'entrée de la revue de direction (les actions préventives sont remplacées par le § 8.5 de la norme)
8.9.2 g	5.15.1 e	-
8.9.2 h	5.15.1 f	-
8.9.2 i	5.15.1 g	Exigence similaire
8.9.2 j	5.15.1 h	Exigence similaire
8.9.2 k	5.15.1 i	Exigence similaire
8.9.2 l	5.15.1 j	Exigence similaire
8.9.2 m	Nouveauté	Exigence de prise en compte d'un nouvel élément d'entrée de la revue de direction
8.9.2 n	Nouveauté	Exigence de prise en compte d'un nouvel élément d'entrée de la revue de direction
8.9.2 o	5.15.1 j	-
8.9.3	5.15.2	-
8.9.3 a	Nouveauté	Exigence de prise en compte d'un nouvel élément de sortie de la revue de direction
8.9.3 b	Nouveauté	Exigence de prise en compte d'un nouvel élément de sortie de la revue de direction
8.9.3 c	Nouveauté	Exigence de prise en compte d'un nouvel élément de sortie de la revue de direction
8.9.3 d	Nouveauté	Exigence de prise en compte d'un nouvel élément de sortie de la revue de direction
/	5.15.1 Notes	Suppression
/	Annexe C	Suppression